Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 55 (1993)

Heft: 8

Rubrik: Prévention des accidents

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Prévention des incendies à la ferme

Au centre des débats de la journée d'information organisée à l'école d'agriculture de Courtemelon JU sous l'égide du Service de prévention des accidents en agriculture, la «Prévention des incendies à la ferme», thème destiné aux conseillers en prévention. Les mesures générales de prévention ont également occupé une large place dans les propos échangés.

Avant d'évacuer la chaleur d'un tas de fourrage surchauffé il faut eu trouver la source au moyen d'une sonde. Diverses prises électriques (au fond) permettront aux pompiers de se brancher sur les différents types d'installations que l'on rencontre dans les fermes.

Dans son introduction, le nouveau chef du Service de prévention des accidents, Etienne Junod, mentionne les résultats d'une évaluation faite sur la base de la statistique cantonale des accidents survenus dans le canton de Vaud. Toujours selon la même source, Muriel Bovet du SPAA constate que la plupart des causes d'accident sont dues à des chutes ou à des glissades. Viennent ensuite les accidents provoqués par les machines de travail, et en troisième position, les blessures causées par les animaux, les chutes d'échelles et les accidents de tracteurs. Il ressort de cette statistique que les risques d'accidents les plus élevés ont lieu à l'écurie et dans la grange. Les parties du corps touchées le plus fréquemment sont la tête, les jambes, les mains et le haut du corps.

Une série de brefs exposés a permis aux conseillers en machinisme agricoles d'échanger leurs expériences.

Distance entre le sol et les lignes à hautes tensions

Entre les conseillers en prévention de France voisine et le SPAA, de bons contacts se sont établis. Un représentant de la Caisse d'assurance accidents agricole du département du Haut-Rhin signale le côté positif du bilan des accidents grâce aux arceaux et ceintures de sécurité équipés sur les tracteurs et grâce aussi à un choix de protections contre le bruit, les yeux, les voies respiratoires, etc. Il signale entre autres que le désordre dans la cour de la ferme est aussi une source prépondérante d'accidents. En Alsace, les investissements de sécurité sont soutenus financièrement par le département.

Pour résoudre les problèmes de lignes à haute tension, l'assurance accidents met à disposition un appareil à mesurer la hauteur des conducteurs.

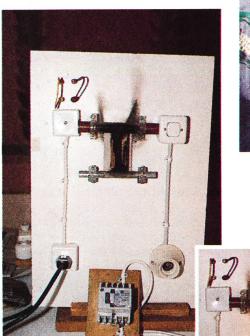
Exemples pratiques

Dans le canton de Fribourg, les conseillers en prévention, la section fribourgeoise de l'ASETA sous la houlette de Roger Berset et de Walter Hirsiger pour le SPAA, ont organisé, dans le cadre de la visite d'une exploitationmodèle, des journées d'information sur les thèmes «Circulation routière et agriculture» et «Prévention des accidents dans les ruraux». Pour le public et les représentants des milieux agricoles ces manifestations ont été très instructives; elles seront d'ailleurs reprises à une date ultérieure. Toujours du point de vue pratique, Willi Furer a franchi un pas de plus à l'Ecole d'Agriculture de Loveresse du Jura bernois en équipant divers véhicules conformément aux nouvelles prescriptions édictées en matière de circulation routière. Bien qu'un surplus de travail ait été nécessaire, la motivation des élèves fut plus que payante.

Démonstration: effets désastreux en éteignant un incendie provenant d'huile de pommes-frites avec de l'eau! Un tel feu est à étouffer au moyen de draps ou de couvertures (humides).

Les élèves des écoles d'agriculture apprennent à manier l'extincteur de façon convenable. Ils sont instruits par Roland Kläry, expert en incendies de la maison PRIMUS.

Des poumons intacts permettent de respirer librement: prenons-en soin et habituons-nous à porter un masque si nécessaire. Peter Klauser du SPAA explique les fonctions des différents masques à disposition.



La série de photos qui suit provient d'une journée d'information sur la prévention des incendies organisée par le SPAA en Argovie, la section argovienne de l'ASETA et les écoles d'agriculture.





Le disjoncteur de protection FI surveille les circuits électriques et coupe le circuit en une fraction de seconde en cas de courant de défaut. Ce dernier met non seulement en danger la vie des personnes et des animaux mais peut devenir une cause d'incendie. Conséquence d'une absence de disjoncteur (petite photo). Le disjoncteur FI (grande photo) coupe le circuit instantanément. Depuis 1985, les disjonteurs FI sont obligatoires pour les nouveaux bâtiments agricoles. Mais il est vivement recommandé d'en équiper les fermes qui en sont encore dépourvues. Espérons que le l'exemple du canton du Jura et d'autres cantons, qui distribuent gratuitement des disjoncteurs à l'intention des bâtiments agricoles, fera école.

Protection de la santé dans l'élevage intensif de volailles

Les conditions de travail et la qualité de l'air dans les élevages intensifs de volailles ont fait l'objet d'une étude. Selon les indications d'Etienne Junod, le climat de la halle est influencé par le nombre des animaux et de leurs activités (qui dépendent des effets de la lumière). De même, le choix de la litière et l'efficacité de l'aération sont des facteurs d'influence. Les poussières qui se dégagent du sol sont également nocives pour la santé, et plus encore les concentrations s'élevant entre 1 et 5 μ dans les vésicules pulmonaires.

Pour une protection sanitaire efficace, il est recommandé d'utiliser un filtre à poussière et d'installer une ventilation qui atténuera la nocivité des gaz pour les hommes et les animaux. Le port d'un masque peut s'avérer nécessaire pour soulager activement la respiration.

OCE et LCR

Sur la base des modifications de l'OCE et de la LCR, les nouvelles prescriptions sont en vigueur depuis octobre 1993. Nous avons relaté ces changements dans nos périodiques Technique Agricole et Schweizer Landtechnik. Dans un prochain numéro, l'exposé de Walter Hirsiger du SPAA sur les solutions pratiques à apporter à ces modifications fera l'objet d'un article dans nos colonnes.

Ruedi Ammann de l'Union Suisse du Métal donne des informations quant aux possibilités d'équiper les véhicules agricoles d'installations de freins hydrauliques.

Prévention des incendies

En Suisse, près de 20 000 incendies se produisent chaque année, entraînent la mort de 20 à 30 personnes et en blessent plus de 100.

La somme totale des dégâts matériels s'élèvent à plus de 500 millions de francs. Plus de 4000 cas d'incendies par an surviennent dans l'agriculture. Cela concrétise le danger d'incendie

Mesures de prévention incendie applicables dans les bâtiments agricoles

- 1. Distances de sécurité entre les bâtiments: 5 m/10 m
- 2. Compartiments coupe-feu F 180 entre habitation et rural si le volume total est supérieur à 3000 m³:
- F 90 entre habitation et rural si le volume total est inférieur à 3000 m³ F 90 entre écurie et fenil si le volume de l'écurie est supérieur à 1000 m³
- 3. Couverture incombustible
- 4. Garages pour véhicules à moteur séparés par F 90 des autres locaux
- 5. Protection contre la foudre: si le volume total est supérieur à 3000 m³
- 6. Voies d'évacuation:2 sorties pour les animaux
- 7. Installations électriques: conformes aux recommandations ASE
- 8. Installations d'extinction: bornes hydrants, poste incendie, réserve d'eau, extincteurs
- 9. Installations spéciales: chauffage, séchoirs en grange, moteurs à explosion stationnaires, stockage de carburant et engrais phytosanitaires
- 10. Surveillance des tas de fourrage

transformations et changements d'affectation il est important de prendre conseil auprès de la police du feu. Bien que les prescriptions soient claires, leur application pratique demande l'intervention d'un professionnel. Pour protéger les immeubles de l'exploitation, les valeurs F prennent toutes leur signification: elles mentionnent la durée de la résistance au feu d'une construction portante ou indiquent la résistance théorique d'un mur anti-feu (ex. F90 = résistance au feu pendant 90 minutes).

Thème spécial: surveillance des tas de foin

Les incendies dûs au surchauffement des fourrages ont été traités par Charles Sester de l'Assurance immobilière du Jura; il fait alors le lien entre la théorie et la pratique:

Le tas de fourrage doit être surveillé avec une attention permanente pendant 6 à 10 semaines après son engrangement. Un des facteurs les plus importants – et le plus connu – parmi toute une série de causes est la teneur en eau des fourrages frais. On tolère au maximum 20% d'eau dans le foin et 40% dans le foin aéré en grange.

L'échauffement dépend de 3 actions importantes: jusqu'à 50°, l'échauffement est sans danger mais le fourrage perd toutefois de sa qualité et un échauffement disproportionné entraîne un risque d'incendie. L'échauffement enzymatique dans les cellules des plantes agit jusqu'à 45°; ensuite, la température s'élève, conséquence de l'activité microbienne quand le foin n'est pas sec.

supérieur à la moyenne qui sévit dans les ruraux. Ces chiffres, issus de la notice no 8 éditée par le SPAA, sont cités par Charles Sester des Assurances immobilières du Jura.

Les établissements cantonaux d'assurance d'incendie qui édictent les prescriptions pour la prévention des incendies des bâtiments ont pour but:

- d'éviter la propagation du feu
- d'assurer le sauvetage des hommes et des animaux
- d'empêcher la destruction de biens matériels

Pour les nouvelles constructions, les

A partir de 70°, danger d'incendie accru

A partir de 70° environ, intervient l'oxydation spontanée d'amidon et d'albumine et, entre 80 et 90°, la carbonisation de la cellulose (= oxydation = combustion). A partir de 70°, le danger d'incendie est sérieux et il faut prévenir les pompiers sans attendre. A l'aide de sondes et d'appareils d'aération, ils procéderont au refroidissement du tas afin d'éviter un incendie. Auparavant, il faudra trouver les foyers de fortes

températures, ce qui prendra un temps plus ou moins long, selon les conditions propres à chaque situation.

Il est pour ainsi dire dans la nature des choses que les tas de foin s'échauffent à la même période et nécessitent en même temps un refroidissement. Les appareils adéquats font souvent défaut. Trois de ces appareils sont disponibiles dans le canton du Jura. Les frais d'achats et d'entretien sont minimes à côté des frais qu'occasionne un incendie.

Personne n'est insensé

Il en va des installations de refroidissement du foin comme des auxiliaires techniques et autres installations qui touchent la sécurité personnelle et celle de tiers: elles sont d'abord onéreuses et les effets positifs de leur utilité en matière de prévention des accidents ne sont reconnues qu'en cas de sinistre. Personne n'est insensé et ne renoncera à se protéger contre les accidents: il est de l'intérêt de chacun de réduire les risques.

Broyage et hachage de la paille

Lors du broyage et du hachage de la paille, il faut absolument observer les points suivants:

- 1. La paille peut être broyée ou hachée à l'air libre dans une remorque ou une autochargeuse. Un entreposage provisoire est indispensable, l'entreposage définitif ne devant pas être fait avant 24 heures.
- 2. La paille peut être broyée ou hachée puis placée directement dans un silo extérieur à condition que celui-ci se trouve à une distance minimale de 5 mètres des bâtiments voisins (bord du toit)
- 3. La paille hachée ou broyée peut être directement entreposée dans le bâtiment pour autant qu'un extincteur d'étincelles reconnu par les établissements cantonaux d'assurance-bâtiments soit utilisé
- 4. La paille hachée ou broyée peut être entreposée directement si le travail a été fait par une ensileuse sans grilles de recoupe dont l'organe d'alimentation est équipé d'un détecteur de métal
- 5. La paille peut être stockée dans un conteneur intérieur dont le volume suffit pour une semaine au plus si le moulin est actionné électroniquement par un moteur jusqu'à 11 kW (15 CV). Les parois du conteneur doivent être maçonnées en matériau F 90 eat le tout doit recevoir l'approbation de l'autorité compétente.
- 6. Dans tous les cas ou un moteur à explosion est utilisé, la distance de 5 mètres entre le moteur (pot d'échappement compris) et les bâtiments doit être respectés.

Revue des produits

Massey-Ferguson présente deux nouveaux modèles de haute technologie

Cette année Massey-Ferguson fête un succès unique dans l'histoire des tracteurs: les tracteurs MF sont en première position mondiale depuis 30 ans! – et déjà en deuxième position sur le marché suisse!

Dans le cadre de ce jubilé, MF présente les deux nouveaux modèles MF 3120, avec 120 CV/88 kW et MF 3635, avec 135 CV/99 kW. Le premier remplace le modèle MF 3115. Ils appartiennent aux séries 3100 et 3600, qui rencontrent actuellement un grand succès et qui sont fabriquées dans l'usine française moderne de Beauvais.

La stratégie MF, qui consiste à optimiser le rendement et le couple moteur, est ainsi pour-

suivie de façon conséquente. Le nouveau MF 3120 atteint une augmentation de couple de 28% à 1400 tr/min. et même de 20% à 1000 tr/min., ceci représente une nette amélioration par rapport au modèle MF 3115. Le nouveau MF 3635 atteint une augmentation de couple de 28% à 1400 tr/min. et de 18% à 1800 tr/min.

Les deux nouveaux modèles MF sont munis de la nouvelle boîte à vitesses révolutionnaire Dynashift, enclenchable sous charge – actionnée à gauche du volant avec un seul doigt ... sans s'arrêter... et sans débrayer – un vrai plaisir de conduire ces tracteurs!



Massey-Ferguson fête: les tracteurs MF sont en première position mondiale depuis 30 ans – un succès unique dans l'histoire des tracteurs! A l'occasion de ce jubilé, MF présente deux nouveaux modèles des séries 3100 et 3600; il s'agit du modèle 3120 avec 120 CV et du modèle 3635 avec 135 CV. Ces deux modèles sont munis de la boîte à vitesses Dynashift très appréciée.